



Conseil Supérieur
de la Réserve Militaire



**S'engager au service de la Nation,
Académie de Grenoble le 20 mars 2018**



www.garde-nationale.fr
contact@garde-nationale.gouv.fr



1. POURQUOI LA CRÉATION DE LA GARDE NATIONALE ?



www.garde-nationale.fr
contact@garde-nationale.gouv.fr



I. Une réponse aux attentats et à un triple besoin



13 octobre 2016

Trois objectifs

- Accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français,
- Apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse,
- Favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles.



2. UN MODÈLE PRAGMATIQUE, INTERMINISTÉRIEL, FONDÉ SUR L'EXISTANT ET REPOSANT SUR DEUX PILIERS



www.garde-nationale.fr
contact@garde-nationale.gouv.fr



2. Un modèle pragmatique, interministériel, adossé à une base existante et reposant sur deux piliers



Ministère des Armées



**La réserve opérationnelle
de premier niveau
des armées et formations rattachées**

Ministère de l'Intérieur



**La réserve
opérationnelle
de premier niveau de la
gendarmerie nationale**

**La réserve civile de la
police nationale**

2. Un modèle pragmatique, adossé à une base existante et reposant sur deux piliers

A. Un pilier ministère des Armées

Opération Sentinelle,
Vigipirate

Renfort des
unités

cyberdéfense



Protection des
emprises
militaires

Protection de
l'espace aérien

**36 000 réservistes opérationnels de premier niveau
au sein des armées et formations rattachées**

2. Un modèle pragmatique, adossé à une base existante et reposant sur deux piliers

B. Un pilier ministère de l'Intérieur

La réserve civile
de la police nationale
compte **5 300 volontaires**.



La réserve opérationnelle
de premier niveau
de la gendarmerie nationale
compte **33 200 volontaires**.

Des mesures attractives :



Une participation au financement du permis de conduire B à hauteur de 1000€



L'accès à certaines activités privées de sécurité



Une allocation d'études spécifique mensuelle de 100€



Une prime de fidélité de 250€



La reconnaissance de l'engagement dans le cadre d'études supérieures



Une réduction d'impôts pour les entreprises et la reconnaissance de la garde nationale dans les critères RSE de l'entreprise

3. LA POSSIBILITÉ DE CONTRIBUER À LA DÉFENSE ET À LA SÉCURITÉ DU PAYS



www.garde-nationale.fr
contact@garde-nationale.gouv.fr



Les conditions pour s'engager dans la garde nationale

- ✓ Etre volontaire
- ✓ Etre de nationalité française
- ✓ Etre âgé de 17 ans au moins (18 pour la réserve civile de la police nationale)
- ✓ Etre en règle au regard des obligations du service national
- ✓ Ne jamais avoir été condamné soit à la perte de ses droits civiques ou à l'interdiction d'exercer un emploi public, soit à une peine criminelle, soit à la destitution ou à la perte du grade dans les conditions prévues par le code de la justice militaire
- ✓ Posséder l'ensemble des aptitudes requises et notamment physiques



www.garde-nationale.fr
contact@garde-nationale.gouv.fr



Soutenir la garde nationale

Les entreprises et les universités, clés essentielles du dispositif

Convention de soutien à la politique de la réserve militaire.



Memorandum d'accord universités



www.garde-nationale.fr
contact@garde-nationale.gouv.fr





Conseil Supérieur
de la Réserve Militaire



**S'engager au service de la Nation,
donnez de son temps pour aider les forces de l'ordre et les armées.**



www.garde-nationale.fr
contact@garde-nationale.gouv.fr

